

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil d'Authier-Nord, le 1^{er} mai 2018 à 19h30.

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et conseiller suivants : Cécile Hélie, Andrée Labranche, Noëlla Dubé et Steve Bruneau. Mme Elise Gagnon agit comme secrétaire.

Sont absents : la conseillère Lorrie Gagnon et le conseiller Gilles Dubé.

1-Adoption de l'ordre du jour.

2018-05-01 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

2-Adoption des procès-verbaux du 3 et 25 avril 2018.

2018-05-02 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que le procès-verbal du 3 avril 2018 soit adopté tel que présenté en y apportant les corrections suivantes : au point 3, 2^e phrase, lire **Ceux-ci n'ont pas de restrictions quant à ce projet**, au point 7, dans l'entête, écrire **préparé par la Firme comptable** Daniel Téreault, **CPE** d'Amos, au point 12, enlever **financière** à demande d'aide **financière** dans le cadre.....au point 16, ajouter **de** devant son intérêt, à dernière ligne du 2^e paragraphe, inverser tracteur et tondeuse, au point 22, 1^{er} ATTENDU QUE, 3^e phrase, lire **pour permettre ainsi une continuité**, et à **Location** de chaises, écrire **emprunt** de chaises.

2018-05-03 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que le procès-verbal du 25 avril 2018 soit adopté tel que présenté en y apportant les corrections suivantes : mettre des signes de \$ aux montants inscrits dans les ATTENDU QUE, et au point 3, corriger **conclurions** pour **conclusions**.

3-Affaires en découlant.

Nouvelle tarification pour les boues septiques. Nouveaux maires = Nouveaux comités formés. Rencontre avec Messieurs Yves Coutu et Marc Deschesnes du MTQ. Annonces faites par monsieur Yves Coutu. Dépôt du Rapport financier de la MRC et celui du Territoire non organisé Rivière-Ojima.

4-Approbation des comptes.

2018-05-04 Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que les dépenses suivantes soient adoptées.

Salaires payés	:	4,426.17\$
Comptes payés	:	19,185.97\$
Comptes à payer	:	625.59\$
Pour un total	:	24,237.73\$

5-Adoption de la correspondance.

2018-05-05 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé, et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

6-Période de questions (10 minutes).

Aucune question.

7-Marion Seguy, biologiste. Facture reliée à la caractérisation pour le projet « Aménagement d'un quai public avec rampe de mise à l'eau ».

Marion Seguy, biologiste, a terminé la caractérisation (analyse de certaines plantes) aux abords de la rivière Bellefeuille où sera situé l'aménagement du quai public avec rampe de mise à l'eau, sur le lot 4 466 617 (Lot 48-C) tel qu'il était demandé par le MDDELCC. Une demande d'autorisation et une demande de certificat d'autorisation ont dûment été remplies par celle-ci, et ont été envoyées au MDDELCC et au MFFP (avec les frais se rattachant à ces demandes).

2018-05-06 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu d'acquitter la facture de 2300\$ à madame Marion Seguy, biologiste pour son travail concernant la caractérisation aux abords de la rivière Bellefeuille (Lot 4 466 617, 48-C), et ce, dans le cadre du projet « Aménagement d'un quai public avec rampe de mise à l'eau ».

8-Affichage des postes « Responsable » et « Étudiant » pour le projet de la mini-forêt 2018.

2018-05-07 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu d'afficher les deux postes suivants : « Responsable adulte » et « Étudiant » pour le projet mini-forêt éducative et récréative pour 2018.

9-Balayage des chemins.

Cette année encore, les enfants âgés entre 12 et 17 ans seront invités à faire le travail. Afficher sur le site Facebook.

2018-05-08 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que la conseillère Lorrie Gagnon soit en charge des étudiants qui exécuteront le balayage des rues.

10-14^e Relais pour la vie d'Abitibi-Ouest. Demande de don.

Les conseillers désirent faire leur don à la Société de recherche sur le cancer comme l'année dernière.

2018-05-09 Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu de faire parvenir un don de 150\$ à la Société de recherche sur le cancer.

11-Demande au Comité Bellefeuille pour un don à la Société de recherche sur le cancer.

2018-05-10 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de faire une demande de don au Comité Bellefeuille pour la Société de recherche sur le cancer.

12- Sclérose en plaques. Don.

2018-05-11 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu de faire parvenir un don de 100\$, pour la recherche, à la Société canadienne de la Sclérose en plaques.

13- Période de questions.

Aucune question.

14-Questions diverses.

Travaux compensatoires : Une dame habitant la municipalité totalise 52 heures de travaux compensatoires à faire. Elle pourrait aider à l'entretien des fleurs et des pelouses, au grand ménage et corder du bois. Vérifier auprès de mesdames Annie Bruneau et Diane Bouchard qui sont en charge de ces travaux.

Grand ménage : Le grand ménage de la salle municipale sera fait après la vente de garage de la Fabrique qui se tiendra les 9-10 juin prochain.

Employés de voirie – autres municipalités : Faire part aux municipalités d'Authier et de Chazel que nous offrons nos services pour le dégel des ponceaux ainsi que pour la pelle excavatrice.

Dossier non-payeurs de taxes : Les deux contribuables ont acquitté leur compte de taxes (un complètement à la MRC et l'autre presque en totalité – avec entente avec la directrice). Celle-ci fait part aux conseillers qu'un des deux contribuables était plutôt agressif envers elle et la dame à la MRC attirée au dossier des non-payeurs de taxes.

Cloche de l'église : La conseillère Cécile Hélie a contacté monsieur Florent Deslongchamps afin d'avoir l'historique de la cloche de l'église. La conseillère Noëlla Dubé a également trouvé des informations à ce sujet dans le livre du 75^e anniversaire d'Authier-Nord.

Chemin Ceinture du Lac : De l'eau s'écoule sur l'asphalte. Ponceau bouché.

Sunny Beauséjour : Monsieur Beauséjour a demandé un premier permis pour une construction d'un garage en 2016. Un deuxième permis a été demandé pour continuer cette première construction. Également, celui-ci désire construire un abri pour ses chevaux. Seulement une structure en madriers est faite pour les deux

demandes. Lui envoyer une lettre ainsi que le règlement concernant la construction afin de l'aviser qu'il ne respecte pas ce règlement (en surlignant les articles qui le concernent), et qu'il doit avoir terminé ses constructions d'ici le 3 octobre 2018. (Date à laquelle, monsieur Beauséjour avait pris son 2^e permis).

Afficheurs de vitesse : Suite à la réception de la lettre nous confirmant que le projet « La vitesse, c'est assez », était accepté, les afficheurs de vitesse ont été achetés et ceux-ci arriveront dans la semaine du 7 juin prochain.

Projet du Quai Lot 48C : Le maire s'est informé auprès de monsieur Ghislain Melançon de DMC Soudure au sujet de la construction du quai – structure en aluminium. D'autres vérifications seront faites auprès de L J L Mécanique Inc. de Sainte-Germaine de Boulé.

Église : Discussion entourant le projet d'achat et de rénovation de l'Église.

Code d'éthique et de déontologie des élus :

Le conseiller Steve Bruneau donne un avis de motion relatif à la révision du « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, abrogeant et remplaçant le règlement 2016-06. Après avoir pris connaissance du Code d'éthique et de déontologie des élus, les conseillers n'y apporteront aucun changement.

15-Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Cécile Hélie lève la séance. Il est 21h48.

Alain Gagnon, maire

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.